

**PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAVB****Lundi 02 juin 2025****en visio-conférence - Zoom****Membres du Bureau Exécutif**

|                         | Acronyme | Fonction           | Présence |
|-------------------------|----------|--------------------|----------|
| Jacques MOREAU          | JMo      | Président          | X        |
| Jean Baptiste Bouhelier | JbB      | Secrétaire Général | X        |
| Nathalie PEDRETTI       | NPe      | Trésorière         | X        |

Assiste : Jonathan Blondy – Directeur de la LNAVB (Voix consultative).

Les présentes décisions de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel devant le Tribunal Judiciaire dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

*Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)*

## 1) Infos diverses du président :

Conciliation du CNOSF : « réprimande » de la part du CNOSF en indiquant que la forme n'était pas recevable, et donc que le fond n'aura même pas dû être évoqué par la commission d'appel. Celle – ci a voulu bien faire, mais à l'avenir, si



l'appel n'est pas recevable sur la forme, il ne faut pas traiter le fond.

Le CNOSF reviendra vers nous d'ici une quinzaine de jours pour donner leur avis.

Retour du CNL : Evocation de la possibilité que les CTS soient intégrés dans les sportives.

## 2) Validation du précédent PV du BE du 06/05/2025 :

3 votes pour : Adopté à l'unanimité

## 3) Point camp d'été 2025 :

Nombre d'inscrits : 118 sur 140.

⇒ Accord pour ouverture supplémentaires aux filles (dépassement des 35 initialement prévues par semaine).

Au niveau administratif, il ne reste que le plan de com, le suivi des inscriptions, ainsi que la rédaction des contrats pour l'équipe encadrante qui sont en cours.

Logistique au niveau alimentaire à prévoir.

## 4) Point d'évolution des licences :

Au 1<sup>er</sup> juin, la ligue comptabilise 21239 licenciés

Evolution de 8,34% de licences hors événementiel.

Jonathan nous a présenté un tableau sur l'évolution par catégories et genre

- ⇒ Evolution principalement chez les hommes
- ⇒ M9 et M13 en diminution chez les femmes / A voir ce qui génère cette perte de licenciées sur ce segment qui a l'air récurrent

## 5) Point RH :

- Recrutement de Swann en cours (démarche en attente du CFA)
- Staff pôle féminin actuellement aux Inter-pôles
- Versement de la moitié du 13<sup>e</sup> mois à verser en juin
- Bascule fibre toujours pas faite sur le site de Talence
- Service civique :
  - o 24 demandes à ce jour
  - o 1 contrat édité (CDVB 17)
  - o Deadline à fin juin
- Dossier ANS concernant le poste à Maelan va être fait dans la semaine. ➡ Jonathan

## 6) Point financier et atterrissage 2024 :

Bilan envoyé au vérificateur aux comptes mais ces derniers n'arrivent pas à ouvrir le document. Renvoi dans un format différent.

## 7) Assemblée générale électorale :

Les 5 candidatures ont bien été validées par les commissions.

Le PV de la CRE a été publié sur le site de la ligue => Aucun retour à ce jour.

Les professions de foi vont être communiquées aux clubs.

Si un membre de la CRE ne peut être présent, le BE confie la lecture du PV de la CRE au directeur de la ligue (M. Jonathan BLONDY) ainsi que la proclamation des résultats.

Rétro planning :

- Préparation des boîtiers pour le vote AGO (Jean-Baptiste)
- Préparation du book (envoi par Jonathan le 13/06)
- Préparation de la trame (envoi par Jonathan le 18/06)

## 8) Question des salariés :

- Mise en place d'un abonnement Chat GPT à 29€/mois pour tout ce qui est la création de contenu, sur des analyses à faire, etc.

- Favorable sur 1 an (en période test)



- Demande de validation du budget prévisionnel Outdoor envoyé le 16/05

- Favorable sur le budget



- Formation Beach et délégation aux comités (car J-Y MAGUER, ancien CTS peut devenir formateur régional)
  - BE demande des informations sur M. MAGUER (obtenir un CV)
  - La formation serait elle reconnue par la FFVB ?
- Demande d'investissements sur des VERTS pour le pôle féminin (comme pour les garçons l'année dernière) pour un prix de 2.052€

- Avis favorable (voir si subvention possible sur l'équipement au niveau de la région)



- Mail sans réponse pour la demande de Dominique REY sur les frais de péage

- Avis favorable



- Souhait de mise en place de tarifs pour les inters départementales :
  - Intégration dans le RPE structuré
  - Ne pas montrer le côté punitif (en expliquant le projet de développement et l'intérêt d'envoyer des équipes)

## 9) Délégations élus – directeur :

Lorsqu'un budget sera validé par le BE, le directeur aura alors toute latitude pour gérer un dossier du moment qu'il

reste dans le budget prévisionnel qui aura été validé.



Le Secrétaire Général  
de la Ligue Nouvelle Aquitaine  
Jean Baptiste Bouhelier

Le Président  
de la Ligue Nouvelle Aquitaine  
Jacques Moreau

## **ANNEXE**

### Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

Pr : Président

SG : Secrétariat Général

TrG : Trésorière Générale

### Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire